



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

République française

MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE



Carnelle
Pays de France
Communauté de Communes

Dossier d'inscription

Accueil de loisirs
Du lundi 8 juillet au vendredi 02 août 2024
De 7h à 18h30





FICHE D'INSCRIPTION

ACCUEIL DE LOISIRS D'ASNIÈRES-SUR-OISE



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Lundi 8 juillet au vendredi 02 août 2024

L'ENFANT :

Nom Prénom : Date de naissance : ___/___/___ Age :

Sexe : Fille Garçon

Adresse :

Ville :

Code postal :

Période souhaitée :

08 au 12 juillet 2024

15 au 19 juillet 2024

22 au 26 juillet 2024

29 juillet au 02 août 2024

Présence journalière : Préciser le ou les jours :

La fiche d'inscription doit être impérativement transmis par **courriel** : jeunesse@aso95.fr

RESPONSABLE À PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

► Parent 1

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Ville :

Code postal :

Tél (domicile) :

Tél (travail) :

Portable :

Employeur :

N° sécurité sociale :

Préciser une adresse mail pour recevoir les informations de l'accueil de loisirs :

► Parent 2

Nom :

Prénom :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Ville :

Code postal :

Tél (domicile) :

Tél (travail) :

Portable :

Employeur :

N° sécurité sociale :

► Renseignements relatifs à votre régime d'allocations familiales

Caisse d'allocation familiales de :

MSA :

Autres :

Numéro d'allocataire :

► Renseignements particuliers

L'enfant sait-il nager ? Oui Non

L'enfant peut-il rentrer seul chez lui ? Oui Non

Si « non » avec qui repart-il :

L'enfant peut-il participer aux activités ? Oui Non

L'enfant a-t-il déjà été inscrit à l'accueil de loisirs d'Asnières-sur-Oise ? Oui Non

Merci de joindre un chèque de 50 euros à l'ordre de RRSCE à nous remettre en mairie pour valider l'inscription.

Les PIÈCES À FOURNIR (si votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs en 2023/2024) :

Projet d'accueil individualisé (P.A.I)

Avis d'imposition 2022

Attestation de responsabilité civile

Droit à l'image

Je soussigné(e) : Responsable légal de l'enfant.....

✓ Certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription figurant sur le dossier.

✓ M'engage à communiquer au directeur tout changement de situation familiale (adresse...)

✓ Autorise le directeur ou son représentant à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

► Les données recueillies sur ce formulaire sont conservées par la commune d'Asnières-sur-Oise afin de gérer les inscriptions le l'accueil de loisirs de février 2023 et sont collectées par le service Enfance/Jeunesse. Elles sont conservées pendant un an. La base juridique du traitement repose sur votre consentement. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement général sur la protection des données n°2016/679), vous pouvez retirer votre consentement à tout moment au traitement de vos données ; vous pouvez également exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition, de limitation, ou d'effacement en contactant le délégué à la protection des données personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dcd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation.

Document reprenant les informations du CERFA



Lundi 8 juillet au vendredi 02 août 2024

L'accueil de loisirs de la Mairie d'Asnières sur Oise est situé au :

20 rue d'Aval Eau (côté gauche face à la Mairie).

Notre accueil de loisirs fonctionnera :

- **Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h 30.**

1. LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'accueil de loisirs reçoit les enfants âgés de 4 ans à 14 ans (enfants nés entre le 01/01/2010 et le 31/12/2020).

Les dossiers d'inscription sont dématérialisés et doivent nous être déposés par courriel sur jeunesse@aso95.fr jusqu'au **dimanche 23 juin**. Le chèque d'acompte à l'ordre de RRSCE doit être déposé en mairie.

Nous tenons à insister sur l'importance des informations que nous demandons sur le dossier et la fiche d'inscription. Ceux-ci doivent être totalement complétés.

2. HORAIRES – ARRIVÉE – DÉPART

L'accueil est échelonné : 7 h 00 & 9 h 30.

Le départ se fait entre : 17 h 00 & 18 h 30.

Ces horaires peuvent être modifiés en fonction des sorties ou de certaines activités (voir programme).

Les enfants doivent impérativement être accompagnés par une personne majeure (18 ans révolus) jusqu'à l'intérieur des locaux et se présenter à un(e) animateur(trice).

Une personne majeure (18 ans révolu) autre que les parents ou les tuteurs pourra récupérer votre enfant, sous réserve que vous ayez complété l'autorisation de sortie désignant les personnes habilitées. Ces mêmes personnes devront justifier de leur identité (pièce d'identité demandée). Aucun enfant ne peut quitter l'accueil seul. Toutefois, les parents peuvent faire la demande d'une dérogation à la direction de l'accueil de loisirs afin qu'une personne mineure vienne chercher l'enfant. Cette dérogation ne sera acceptée que pour des raisons valables et justifiées contre une décharge écrite de responsabilité émanant des parents.

3. HYGIENE & SANTÉ

Les enfants présentant un problème de santé ponctuel ne peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs ; Si un problème de santé se révèle au cours de la journée, il sera fait appel à la famille. Il est donc impératif que la fiche d'inscription et sanitaire soient correctement complétées et signées.

En cas de maladie contagieuse, l'enfant doit être gardé par ses parents. Un certificat de non-contagion doit être remis à la direction de l'accueil de loisirs avant de confier à nouveau l'enfant.

Les enfants ayant un problème de santé récurrent (asthme, diabète...) ne pourront être accueillis qu'à condition d'avoir établi un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) entre les parents, le médecin traitant ou le spécialiste et la directrice de l'accueil de loisirs.

Si les enfants présentent des allergies diverses et particulièrement alimentaires, le PAI est aussi obligatoire. Aucune particularité alimentaire n'est prise en compte si elle ne relève pas d'un problème de santé.

Un enfant plâtré ou suturé doit être gardé par ses parents pour des raisons de sécurité et de responsabilité.

En cas d'incident, même bénin, l'accueil fera appel aux services de secours, seuls habilités à évaluer les nécessités et les conditions de transport vers l'hôpital de proximité.

Pour être accueilli dans notre structure, les enfants doivent être à jour de leurs vaccinations (D.T. POLIO ET BCG). Dans la négative, l'inscription sera refusée.

4. VÊTEMENTS & ACCESSOIRES

L'enfant ne doit porter aucun objet de valeur. L'accueil décline toute responsabilité en cas de perte. Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant afin d'éviter les erreurs ou les pertes.

Il est souhaitable que votre enfant :

- Porte des vêtements pratiques et confortables adaptés aux activités proposées par l'équipe d'animation, **les TONGS sont interdites.**
- Soit équipé d'un sac à dos contenant : une gourde, un imperméable, une casquette ou un chapeau de soleil, un tube de protection solaire.

Pour les sorties piscine :

- Le bonnet de bain est obligatoire pour tous.
- Un slip de bain uniquement pour les garçons (pas de short de bain).

5. RETARD DU SOIR

Tout retard exceptionnel devra être immédiatement signalé où faire l'objet d'un accord tacite avec la direction.

6. ABSENCES – REMBOURSEMENT

Toute absence sera facturée aux parents sauf en cas de maladie (à partir du 1^{er} jour) avec certificat médical obligatoire.

En cas de désistement, l'acompte de 50,00 euros ne pourra vous être remboursé qu'au vu d'un certificat médical du médecin traitant de votre enfant indiquant que l'état de santé de votre enfant ne lui permettait pas de se rendre à l'accueil de loisirs aux dates inscrites.

7. RELATION FAMILLES – ACCUEIL DE LOISIRS

Nous vous rappelons que pour des raisons de fonctionnement, nous n'accueillons pas les enfants en demi-journées.

Par ailleurs, aucun parent ne pourra venir récupérer un enfant avant 17 H 00, sauf exception (voir avec la responsable de l'accueil : 07 72 22 95 27).

Les informations nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil sont communiquées aux parents : programmes d'activités hebdomadaires, affichage des menus. Pour toute demande d'information supplémentaire, il est souhaitable de prendre contact avec le secrétariat qui demeure à votre entière disposition.

Dans le cas où l'équipe d'animation observerait chez un enfant de manière régulière un comportement dangereux pour sa sécurité et/ou celle de ses camarades, une information sera faite aux parents. Si le problème de comportement venait à persister, une exclusion temporaire ou définitive sera envisagée.

Les parents s'engagent à prendre connaissance des présentes règles et à en respecter les termes.

8. TARIFS

Voir Annexes 1 et 2

TARIFS ÉLÉMENTAIRE CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2024

	Semaine 5 jours pr 1 enfant	Semaine 5 jours pr 2ème enf.	Semaine 5 jours pr 3ème enf.	Semaine 1 jour pr 1 enfant	Semaine 1 jour pr 2ème enf.	Semaine 1 jour pr 3ème enf.
Modulation tarifs	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
T1	77,75 €	66,95 €	60,45 €	15,55 €	13,39 €	12,09 €
T2	89,60 €	78,10 €	76,00 €	17,92 €	15,62 €	15,20 €
T3	106,30 €	92,80 €	83,80 €	21,26 €	18,56 €	16,76 €
T4	116,40 €	101,40 €	91,40 €	23,28 €	20,28 €	18,28 €
T5	120,05 €	104,55 €	94,05 €	24,01 €	20,91 €	18,81 €
T6	126,75 €	110,38 €	99,30 €	25,35 €	22,07 €	19,86 €
Tarifs autres communes membres C.C Carnelle Pays de France	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
T1 à T3	106,12 €	92,62 €	83,62 €	21,22 €	18,52 €	16,72 €
T4 à T5	119,97 €	104,47 €	93,97 €	23,99 €	20,89 €	18,79 €
T6	126,66 €	110,30 €	99,21 €	25,33 €	22,06 €	19,84 €
Tarifs hors commune non-membres de la C.C Carnelle Pays de France	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
T1 à T3	148,12 €	128,62 €	116,12 €	29,62 €	25,72 €	23,22 €
T4 à T5	166,47 €	144,97 €	130,97 €	33,29 €	28,99 €	26,19 €
T6	175,76 €	153,06 €	138,28 €	35,15 €	30,61 €	27,65 €

Equivalent par jour des tarifs 2024 pour un T3:

21,26 €/jour pour 1 enfant

18,56€/jour pour le 2ème enfant

16,76€/jour pour le 3ème enfant

30€/jour pour enfants d'autres communes non membres de C.C Carnelle-Pays de France

TARIFS MATERNELLE CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2024

	Semaine 5 jours pr 1 enfant	Semaine 5 jours pr 2ème enf.	Semaine 5 jours pr 3ème enf.	Semaine 1 jour pr 1 enfant	Semaine 1 jour pr 2ème enf.	Semaine 1 jour pr 3ème enf.
Modulation tarifs	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
T1	76,80 €	66,80 €	60,30 €	15,36 €	13,36 €	12,06 €
T2	89,30 €	77,80 €	70,30 €	17,86 €	15,56 €	14,06 €
T3	105,95 €	92,45 €	83,45 €	21,19 €	18,49 €	16,69 €
T4	116,00 €	101,00 €	91,00 €	23,20 €	20,20 €	18,20 €
T5	119,60 €	104,10 €	93,60 €	23,92 €	20,82 €	18,72 €
T6	126,27 €	109,90 €	98,82 €	25,25 €	21,98 €	19,76 €
Tarifs autres communes membres C.C Carnelle Pays de France	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
T1 à T3	105,85 €	92,35 €	83,35 €	21,17 €	18,47 €	16,67 €
T4 à T5	119,55 €	104,05 €	93,55 €	23,91 €	20,81 €	18,71 €
T6	126,22 €	109,85 €	98,77 €	25,24 €	21,97 €	19,75 €
Tarifs hors commune non-membres de la C.C Carnelle Pays de France	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024	Tarif 2024
T1 à T3	147,85 €	128,35 €	115,85 €	29,57 €	25,67 €	23,17 €
T4 à T5	166,05 €	144,55 €	130,55 €	33,21 €	28,91 €	26,11 €
T6	175,32 €	152,62 €	137,83 €	35,06 €	30,52 €	27,56 €

Equivalent par jour des tarifs 2024 pour un T3:

21,19 €/jour pour 1 enfant

18,49€/jour pour le 2ème enfant

16,69€/jour pour le 3ème enfant

30€/jour pour enfants d'autres communes non membres de C.C Carnelle-Pays de France

TARIF APPLICABLE
POUR L'ANNEE
SCOLAIRE
T....

MAIRIE D'ASNIERES SUR OISE
FICHE DE CALCUL DE LA MODULATION DES TARIFS
ANNEE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2023 A AOUT 2024

Nom de famille :

Nom et Prénom des enfants inscrits aux services à tarifs modulés :

.....

.....

Adresse :

N° allocataire C.A.F. :

Rappel :

<u>Tranches</u>	<u>Quotient familial</u>
T1	Jusqu'à 400.00 €
T2	Jusqu'à 800.00 €
T3	Jusqu'à 1 200.00 €
T4	Jusqu'à 1 600.00 €
T5	Jusqu'à 2 000.00 €
T6	Supérieur à 2 000.00 €



Tous justificatifs non fournis entraineront systématiquement une facturation au T6

Justificatifs à fournir :

- Avis d'imposition 2022 (correspondant aux revenus 2021 déclarés), ou à défaut justificatifs des revenus 2021.
- Attestation de la C.A.F. précisant le montant des allocations familiales que vous percevez pour année 2023.
- Copie intégrale du livret de famille.

Calcul du quotient familial :

Revenu net fiscal (ou ressources annuelles) :

Soit par mois :

Montant des allocations familiales / mois :

TOTAL REVENUS / MOIS :

Nombre de parts :

QUOTIENT FAMILIAL :

Accueils service enfance jeunesse

ANNEE SCOLAIRE 2023/2024

L'ENFANT

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ECOLE DE :

CLASSE DE :

AUTORISE(E) A PARTIR SEUL (élémentaire) : oui non

NOM ET TELEPHONE DU MEDECIN TRAITANT :
.....

ASSURANCE (responsabilité civile) Nom et N° de Police :
.....

GARÇON FILLE

NOM-PRENOM du PARENT 1 :	Téléphone Portable	Téléphone Bureau ou Fixe
NOM-PRENOM du PARENT 2 :	Téléphone Portable	Téléphone Bureau ou Fixe
Personnes à contacter et qui peuvent le récupérer : NOM – PRENOMS et lien de parenté		
1 -	Téléphone Portable	Téléphone Bureau ou Fixe
2 -	Téléphone Portable	Téléphone Bureau ou Fixe
3 -	Téléphone Portable	Téléphone Bureau ou Fixe
4 -	Téléphone Portable	Téléphone Bureau ou Fixe

1 – VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant et joindre les copies).

VACCINS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION
ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

2 – RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical pendant sa présence à l'accueil de loisirs ou le séjour ? Oui non

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants
(Boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)
Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

A titre indicatif L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	VARICELLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ANGINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	SCARLATINE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
COQUELUCHE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OTITE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	ROUGEOLE OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	OREILLONS OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	

ALLERGIES : ASTHME oui non
ALIMENTAIRES oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR

REPAS : SANS PORC ~~oui non~~ MÉDICAMENTEUSES oui non
SANS VIANDE oui non AUTRES

P.A.I (projet d'accueil individualisé) en cours oui non (joindre le protocole et toutes informations utiles)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE.**

3 – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (à renseigner obligatoirement.)

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES : oui non

DES LUNETTES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES AUDITIVES : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

DES PROTHÈSES ou APPAREIL DENTAIRE : oui non au besoin prévoir un étui au nom de l'enfant

AUTRES RECOMMANDATIONS / PRÉCISEZ (ex : qualité de peau, crème solaire)

4- AUTORISATIONS

J'autorise mon enfant à participer aux activités physiques et sportives : oui non

J'autorise mon enfant à participer aux baignades surveillées : oui non

Autorisation de transport en véhicule de service et car de location : oui non

5 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),responsable légal de
l'enfant, (**préciser nom et prénoms**)

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise l'équipe d'animation à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant, Ceci suivant les prescriptions d'un médecin et/ou un service d'urgence seuls habilités à définir l'hôpital de secteur.

Date :

Signature



ASNIÈRES-SUR-OISE
entre Nature et Histoire

Droit à l'image – Personnes mineures

*Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée,
Vu le Code de la propriété intellectuelle,*

Dans le cadre des activités périscolaires se déroulant dans la commune d'Asnières sur Oise

Je soussigné(e) autorise la Commune d'Asnières-sur-Oise à photographier mon enfant (nom) : ; (prénom) : et à utiliser son image pour l'évènement mentionné ci-dessus et pour les modes d'exploitation suivants :

- Les publications (journal municipal, brochures, plaquettes, livret d'accueil...)
- Les campagnes d'affichages
- Des expositions ultérieures temporaires
- Le site internet de la commune
- Les réseaux sociaux

Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord :

- **pour la fixation et l'utilisation de son image dans le contexte exclusif de Exposé ci-avant,**
- **pour l'utilisation de ses noms et prénoms à des fins d'exploitation ci-dessus définies,**

OUI

NON

Fait à Signature :

Le (date)

Les informations et autorisations recueillies via le présent formulaire sont destinées à la commune d'Asnières-sur-Oise. Dans le cadre mentionné ci-dessus et sont conservées à vie. Les images objets de l'autorisation font l'objet d'un traitement informatique et sont nécessaires à l'exécution de cette autorisation. En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679, les personnes concernées bénéficient de droits. Les mineurs bénéficient dans ce cadre d'un droit d'accès, de rectification, de retrait du consentement au traitement concernant leurs données, qui sont exercés par les titulaires de l'autorité parentale. Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant, ou pour toute question relative à ce traitement de données, veuillez-vous adresser à dpd@cigversailles.fr. Vous pouvez également consulter le site internet de la CNIL <cnil.fr> pour plus d'informations sur vos droits.